

CHERS LECTEURS, CHÈRES LECTRICES.

Ces dernières décennies, il est un fait qui ne cesse d'être observé : la progression vers l'égalité de traitement entre les personnes se heurte à de nombreux obstacles. Certains sont dus à un militantisme anti-progressiste, mais la plupart sont le fait de simples habitudes très largement répandues. C'est bien à cette dernière catégorie qu'appartiennent nos expressions, nos tics de langage et même nos insultes (« gentilles » ou sévères). Ce sont des habitudes si bien ancrées qu'il nous paraît impensable de véhiculer passivement des messages qui dépassent de loin nos intentions... Et pourtant, c'est bien le cas.

Si nous sommes, pour la plupart, capables de reconnaître et éviter des locutions à l'origine racistes, antisémites ou psychophobes, collectivement, nous n'évaluons pas à sa juste ampleur l'impact de l'usage du masculin comme genre grammatical neutre. Un exemple : « Nous, militants progressistes, oeuvrons à un monde meilleur pour tous. » Avec cette seule affirmation, impossible de connaître la composition du groupe de militants progressistes en termes d'hommes et de femmes. De même, on suppose, en y réfléchissant, que le monde meilleur est souhaité pour tout le monde, pas seulement pour les hommes... Néanmoins, c'est bien le message que notre cerveau recevra en premier lieu et qui sera exploité en l'état, sans la nuance de la mixité pourtant théoriquement présente. Merci la grammaire française.

Les recherches, pas si récentes, en psycholinguistique montrent qu'un énoncé au masculin suscite très majoritairement des représentations masculines chez la personne qui le reçoit. Autrement dit, quand vous lisez ou entendez : « Les militants, les voisins, les habitants, les citoyens », vous vous figurez des hommes. Et si vous faites partie des exceptions qui se représentent bien des personnes des deux sexes, sachez que ce n'est pas le cas de votre

auditoire lorsque vous lui énoncez ces termes. Ce n'est en rien intentionnel, mais notre usage de la langue occulte efficacement la présence des femmes, pérennisant ainsi des traitements inégalitaires flagrants et les excluant de fait de nombreuses fonctions et activités.

Tout comme l'économie ou la politique, la langue et son usage sont des constructions humaines que nous faisons évoluer activement en fonction de notre idéal de société. C'est donc dans un souci de cohérence que nous nous attelons, au sein de l'équipe du CIEP-MOC, à rendre notre communication plus égalitaire dans la droite lignée des valeurs fondamentales du MOC. Vous l'avez sans doute déjà remarqué, votre Perspectives est rédigé en écriture inclusive. C'est-à-dire que les auteurs et autrices mentionnent autant que possible les deux genres lorsqu'ils sont concernés. Cela peut se faire en évitant le recours au masculin générique, à l'aide de formules invariables selon le genre ou de l'énumération du féminin et du masculin (selon l'ordre alphabétique de préférence, pour éviter le sexisme romancé de la galanterie).

La politique rédactionnelle que nous avons retenue implique de ne pas modifier les textes et articles qui nous sont transmis, par respect pour les personnes qui les ont rédigés. Elle implique également que ces dernières soient libres d'employer le style qui leur plaît. Des formulations non-inclusive subsisteront donc forcément dans les prochaines éditions, mais la visibilité des femmes (au sens sociologique de rendre un groupe visible dans les représentations dominantes) sera désormais pour nous un processus conscient. Jusqu'à ce qu'il devienne une simple habitude...

Pour l'équipe du CIEP,
Simon Wertz, animateur

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec...
Valérie François de la CSC

P. 6-7-8

Dossier :
Quelle couverture pour passer l'hiver ?

EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

GRÈVE GÉNÉRALE DU 09 NOVEMBRE, LA CSC VOUS REMERCIE !

L'équipe de la CSC Luxembourg tient sincèrement à remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisé-es ce mercredi 9 novembre à l'occasion de la grève générale.

MERCI au MOC et aux partenaires pour leur soutien et leur mobilisation !

MERCI d'avoir porté haut et fort nos revendications à Arlon, Marche et Bertrix !

MERCI à toutes celles et ceux qui se sont mobilisé-es au sein de leur entreprise !

MERCI d'avoir été à la rencontre des automobilistes afin de les sensibiliser à ce qui nous attend tous et toutes demain si nous ne réagissons pas en force !

Effectivement, si nous ne continuons pas à faire entendre notre voix, nous n'aurons plus que des photos souvenirs du pain. C'est pourquoi, nous reviendrons vers vous très prochainement avec un plan d'actions pour les mois à venir.



DES ATELIERS POUR APPRENDRE À GÉRER SON DOSSIER MUTUALISTE EN LIGNE

La Mutualité chrétienne a mis en place de nombreux outils digitaux totalement sécurisés pour aider ses membres à gérer leur dossier mutualiste. Avec votre compte « Ma MC », vous pouvez consulter en ligne votre dossier mutualiste, suivre vos remboursements et paiements d'indemnités, demander une intervention sur votre facture d'hospitalisation, commander des vignettes et même souscrire à une assurance !

Mais peut-être n'êtes-vous pas à l'aise avec le digital ? Peur de mal faire, méconnaissance, méfiance... Il suffit parfois d'un petit coup de pouce pour se lancer ! C'est pourquoi la Mutualité chrétienne a mis en place des ateliers gratuits pour vous accompagner pas à pas dans la création de votre compte et vous

présenter toutes les fonctionnalités, y compris l'application « Ma MC » pour téléphones mobiles.



Il reste des places pour l'atelier de Bastogne, le 2 décembre et celui de Libramont, le 16 décembre à 14h00.

Pour participer, vous devrez vous munir :

- d'un ordinateur portable ou d'une tablette.
- de votre carte d'identité (et son code PIN) ou d'un compte It's ME valide.
- d'une adresse e-mail accessible.

Inscriptions

En ligne sur : mc.be/e-sante-lux



RENCONTRES POLITIQUES DE LA COLUXAM AUTOUR DE LA MIGRATION

La Coordination Luxembourgeoise Asile et Migrations est un groupe d'associations et de citoyen·nes qui se penchent sur les questions de migration dans la province de Luxembourg.

Alors que les programmes politiques en vue des élections de 2024 se préparent, la COLUXAM invite les représentantes et représentants locaux, à plusieurs moments d'échanges autour de la migration et de l'accueil des personnes étrangères. Ces réunions seront l'occasion de partager les initiatives positives envers les personnes étrangères et de découvrir celles mises en place sur d'autres territoires. Elles permettront aussi aux élu·es de rencontrer le réseau associatif et citoyen actif sur ces thématiques et de poser leurs questions à des professionnel·les en toute liberté. Ces soirées sont également ouvertes au grand public !

Ces rencontres s'organiseront en différents lieux de la province :

- A Hotton, le 5 décembre, de 17h à 19h
- A Vielsalm, le 16 décembre, de 17h à 19h
- A Libramont, le 17 décembre, de 10h à 12h
- A Tintigny, le 10 décembre, de 10h à 12h



L'immigration a le potentiel d'enrichir notre province, humainement et économiquement. Réfléchissons ensemble aux moyens à mettre en oeuvre pour permettre à chacun·e, né·e ici ou non, de se sentir à sa place et de contribuer à la construction de la société !

Infos et réservations : coluxam@gmail.com

« FEMMES ET INSTITUTIONS, JOUONS LA COLLABORATION ! »

Les difficultés rencontrées par les femmes concernant les relations qu'elles entretiennent avec les institutions reviennent régulièrement dans le cadre du travail de Vie Féminine. Et ce depuis plusieurs années déjà.

Incompréhension, pressions, mépris, etc. les difficultés sont nombreuses. Notons que ces problèmes se sont exacerbés durant le confinement. Vie Féminine a ainsi été interpellée en interne (par certaines de nos régionales) et en externe (par des collectifs de femmes organisées entre elles ou des femmes isolées) sur la question spécifique de l'inaccessibilité des services et institutions.

Les crises sanitaire, économique et climatique que nous traversons cristallisent ces problèmes et dysfonctionnements structurels et portent significativement atteinte aux Droits des femmes. Il nous semble aujourd'hui essentiel de :

- Prendre le temps de mieux identifier et comprendre les enjeux liés aux relations que les femmes entretiennent avec les institutions et plus particulièrement sous l'angle de l'(in)accessibilité.
- Encourager et/ou impulser la mise en place de pratiques répondant véritablement aux besoins des femmes.

C'est pourquoi Vie féminine décide de s'engager pendant 2 ans (2022 et 2023) dans une campagne nationale consacrée aux relations que les femmes entretiennent avec les institutions. La

motivation étant de contribuer à la construction d'un changement de paradigme et d'une amélioration des pratiques.

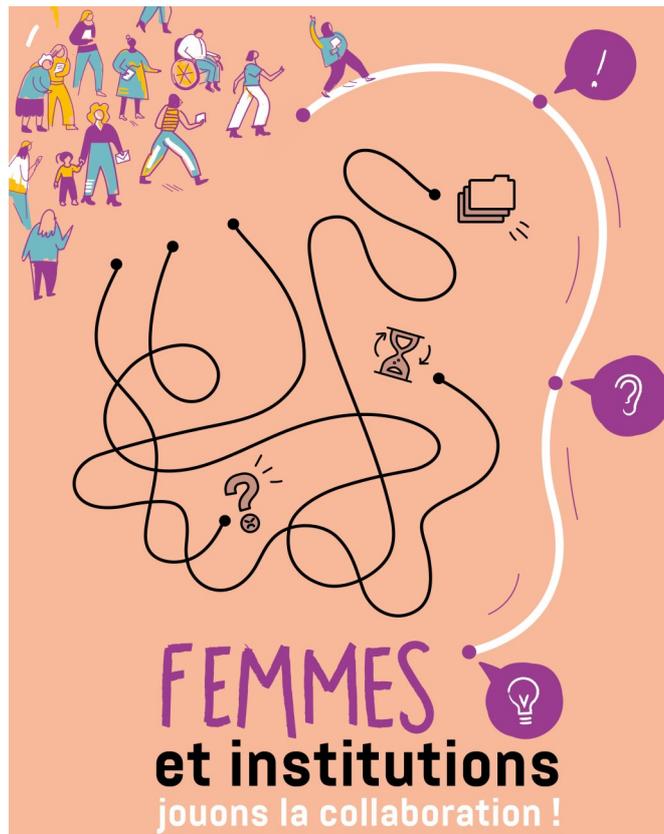
Cette campagne sera une campagne de terrain, que nous vivrons toutes ensemble de Froyennes à Virton en passant par Andenne, Seraing, Laeken ou encore Morlanwelz. Dans un premier temps, il s'agira de récolter la parole de TOUTES les femmes concernant leurs vécus avec les institutions. Fortes de notre analyse collective, nous oeuvrerons ensuite pour rendre visible les dysfonctionnements et agir pour une amélioration.

Durant ces deux années de mobilisation, nous aurons l'occasion de partager des moments d'échange et de discussion, de participer à des ateliers d'information et de

renforcement, de construire des actions collectives solidaires, etc.

Plus d'infos :

Laetitia Genin, coordinatrice nationale
coordinatrice-nationale-ig@viefeminine.be



FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...

VALÉRIE FRANÇOIS

QUELQUES MOTS SUR TON PARCOURS PROFESSIONNEL

Je suis éducatrice de formation. Pour mon premier boulot, j'étais animatrice à la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) devenue aujourd'hui les Jeunes Organisés Combattifs. C'est comme cela que j'ai découvert le Mouvement Ouvrier Chrétien à l'époque. Travailler au sein de la JOC avait du sens car j'allais rencontrer les jeunes là où ils étaient. On n'avait aucune balise, on était là pour les motiver à mener des actions ... Ce travail a été très enrichissant car tout était à construire. Je travaillais avec des jeunes surtout précarisés. Ça m'a permis de créer des liens qui perdurent aujourd'hui encore. J'ai eu l'occasion de mettre sur pied un projet avec les Jeunes CSC. À ce moment-là, un poste s'est libéré au sein de leur équipe et j'ai décidé de la rejoindre. Cette structure me donnait des moyens plus conséquents et un rapport de force que je n'avais pas avec la JOC. Je travaillais avec des étudiant-es, des apprenti-es et des demandeur-es d'emploi. J'y suis restée jusqu'en 2012, puis je suis passée à la CSC Luxembourg dans le secteur des TSE (Travailleurs Sans Emploi). Vu la différence d'âge qui se creusait avec les jeunes CSC, travailler avec le public des TSE me parlait davantage. J'ai quitté cet emploi pour arriver à la CNE en 2021. C'était la période du confinement, j'aidais les personnes à distance par rapport au chômage temporaire, j'avais envie de retourner sur le terrain.

TU PEUX NOUS EN DIRE PLUS À PROPOS DE LA CNE ?

La Centrale Nationale des Employés est le syndicat des employé-es en Belgique francophone et germanophone. Dans une Centrale, on s'occupe d'une part d'accompagner les délégués et déléguées syndicaux dans leurs entreprises. Je suis en charge du secteur de l'aide sociale, c'est-à-dire de toutes les personnes travaillant dans des institutions non-publiques, par exemple, auprès de personnes handicapées, de l'aide à la jeunesse, d'adultes en difficultés comme l'association la Maison du pain, les AIS (Agences Immobilières Sociales), l'APL (l'Aide à la Promotion du Logement), la Croix-Rouge et aussi le secteur humanitaire. Je m'occupe également du secteur socio-culturel avec les ASBL d'éducation permanente, les CISP (Centres d'Insertion Socio-Professionnelle), les Fédérations sportives, les Maisons de la Culture, les Centres culturels, les TVL, les PSE (Promotions de santé à l'école), la FRW



Secrétaire permanente CNE



📞 067/88 91 09

✉ valerie.francois@acv-csc.be

(Fédération Rurale de Wallonie) ... Je suis en charge d'environ 60-70 institutions du non marchand. C'était important pour moi de rester dans le secteur du non marchand, dans les domaines de l'aide sociale et du socio-culturel. Ce sont les secteurs dans lesquels j'ai travaillé auparavant. C'est considérable d'améliorer les conditions de travail des employé-es, ça a aussi des répercussions positives sur leurs bénéficiaires. D'autre part, on fait un travail politique. On fait remonter les réalités du terrain pour construire des revendications, on négocie avec le politique et/ou l'employeur, on fait de l'éducation permanente,...

TON TRAVAIL, CONCRÈTEMENT, CONSISTE EN QUOI ?

J'essaye de mettre en place des délégations syndicales dans les institutions où il n'y en a pas, et dans celles où il y en a, je m'occupe des délégué-es. Je les forme, les informe, les accompagne et suis leurs dossiers. Je fais aussi le suivi de préparation de leurs réunions et si besoin j'y participe. Les réalités varient très fort en fonction des institutions. Je leur apporte une meilleure connaissance de la réglementation ; en cas de non-respect de la législation, je vois avec elles et eux comment la faire respecter. C'est une charge de travail énorme. Il faut trouver de bon-nes délégué-es, s'assurer qu'ils ou elles se mettent au service de l'intérêt collectif pour porter les valeurs attendues. Il m'a fallu du temps pour connaître leurs institutions, les problèmes de chacun-e, les fonctionnements individuels et d'équipe, les objectifs à donner, les moyens dont les personnes ont besoin, comprendre les enjeux de certains secteurs ... Aujourd'hui, je trouve que c'est plus difficile de mobiliser les gens, même en interne, pour diverses raisons. Il y a une forme de démotivation.

En plus du suivi des délégué-es, la CNE a aussi un rôle politique. On doit négocier au niveau sectoriel et national pour améliorer les conditions de travail des employé-es de ces secteurs. On relaye ce qui se passe sur le terrain et on prône une vision de société la plus juste et équitable possible.

L'ÉDUCATION PERMANENTE ET LA CULTURE SONT FORTEMENT MISES À MAL CES DERNIÈRES ANNÉES !

Pour moi, ce sont des secteurs au service de la population et qui sont donc essentiels au bon fonctionnement de la société. Si on veut qu'une société se porte bien, il faut qu'il y ait de la justice et que chacun-e puisse vivre dignement, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.



Action CNE à la Croix-Rouge Humanitaire pour défendre les Centres de Secours menacés de fermeture.

Les services dont je m'occupe, ce sont des ASBL qui se sont créées d'initiative pour répondre à un besoin qui n'était pas comblé par les services publics. Tout doucement on structure ce secteur, on obtient les subsides mais ça reste maigre par rapport à leurs besoins. Les publics évoluent, les situations se complexifient et les subsides n'évoluent que très peu car ces secteurs bénéficient d'enveloppes fermées. Les institutions sont obligées de fonctionner sur fonds propres (via des dons notamment). Je trouve ça regrettable que l'État n'investisse pas plus dans ces métiers qui pourtant sont essentiels. Le jour où on n'aura plus besoin d'institutions d'aide sociale, c'est qu'on aura gagné mais on en est loin. En plus, pour l'instant, il y a une explosion des demandes et le suivi n'est pas assuré. Dans le secteur

de l'aide sociale, on voit aussi apparaître des institutions privées avec un objectif lucratif. On assiste au développement d'une marchandisation du secteur; c'est un des grands enjeux.

« VALÉRIE REMET LE PRIX... »

• DU LIVRE MARQUANT :

Hygiène de l'assassin, d'Amélie Nothomb

Il s'agit de l'interview par une journaliste, d'un écrivain connu. L'histoire est très sarcastique. Un rapport de force s'installe entre les deux protagonistes. On peut parler d'une confrontation, d'un duel avec tout un jeu verbal. L'autrice creuse de plus en plus quelque chose de superficiel initialement pour arriver à une vérité profonde, malsaine.

• DU FILM MARQUANT :

La liste de Schindler, de Steven Spielberg

J'aime énormément les films historiques car ils apportent beaucoup d'éclairage sur la nature humaine. Le personnage central est quelqu'un qui, malgré sa position, arrive à poser des gestes humains dans un contexte extrêmement barbare. Je suis d'un naturel optimiste mais quand je vois ce que peut faire l'humanité !

• DE LA RENCONTRE MARQUANTE :

Le père d'une amie qui était à mi-temps éducateur et à mi-temps pâtissier.

Il aimait faire plaisir aux autres et comme il connaissait les gens, il mettait sa patte pour leur fabriquer des pâtisseries personnalisées. Il avait le cœur sur la main, il m'a toujours bluffée. C'est important de se dire que finalement, que ce soit dans une passion, dans la vie quotidienne, dans un métier, il faut faire ce qu'on aime et que si, en faisant ce qu'on aime, on arrive à aider l'autre et à changer la société et bien faisons-le !



COMMENT VOIS-TU L'AVENIR DE CES SECTEURS ?

Je voudrais rappeler l'existence des accords du non marchand. Ce sont des accords qui ont lieu tous les 3 ou 4 ans et lors desquels on négocie une somme d'argent pour améliorer ce secteur. En 2000, de grands objectifs avaient été déterminés pour les 20 années à venir ; on arrive au bout. On a atteint certains objectifs mais il reste encore beaucoup à faire ! Au niveau de l'aide sociale, je pense par exemple à la marchandisation du secteur qui ne cesse d'augmenter. Ce qui pose question quant à la prise en charge et le bien-être des travailleur-euses et de leurs bénéficiaires. Tout est question de rentabilité. On vise une gestion de plus en plus financière où l'être humain est considéré comme un produit, on attend de lui une flexibilité toujours plus grande.

Si j'ai choisi la Centrale et l'aide sociale, c'est pour continuer le travail entrepris pour lutter contre la précarité parce que les travailleur-euses sont de plus en plus pauvres et le phénomène ne cesse de s'accroître. Si on ne travaille pas échelon par échelon, syndicalement, on n'a pas lieu d'être. C'est un travail de sensibilisation de la société à grande échelle.

Interview : Marie-Christine Dewez

QUELLE COUVERTURE POUR PASSER L'HIVER ?

La crise énergétique actuelle nous renvoie en pleine figure notre dépendance aux énergies fossiles. Entre d'un côté, la nécessité de trouver des réponses immédiates pour une tranche de la population qui subit de plein fouet la hausse du coût de l'énergie et de l'autre, la nécessité de sortir des énergies fossiles, les défis sont de taille. Comment permettre à chacun-e l'accès à une vie décente tout en tenant compte des limites planétaires ?

Ce semestre, l'équipe du Ciep Luxembourg consacre deux cycles à nos besoins fondamentaux : l'un à Bastogne, l'autre à Arlon. En octobre, Philippe Defeyt, économiste et responsable de l'Institut pour un Développement Durable (IDD), était l'invité de la conférence introductive du cycle de Bastogne « (Sur)vivre : à quel prix ? » tandis qu'à Arlon, c'était Aïda Abada chargée de mission au sein du Réseau Wallon pour l'Accès Durable à l'Energie (RWAE) qui intervenait lors de la conférence-débat « Flambée des prix de l'énergie, quelles réponses apporter ? ». Ce dossier propose un retour sur ces soirées au travers d'une lecture critique de la situation.

UN « CHOC » DE POUVOIR D'ACHAT HISTORIQUE

Carburant, électricité, chauffage, alimentation, ce sont tous les aspects rythmant notre quotidien et touchant nos besoins fondamentaux qui connaissent une hausse de prix importante. Statbel, l'office belge de statistique, estime l'inflation à 12,27% en octobre 2022. L'inflation de l'énergie atteint quant à elle 63,03%. Malgré cette hausse constante des prix, on est loin d'un emballement que l'on considère comme hyperinflation, une situation connue ces dernières années par le Venezuela¹.

Ce n'est pas tant cette inflation qui est historique mais le choc de pouvoir d'achat, nous explique Philippe Defeyt. Le pouvoir d'achat d'un ménage est sa capacité à continuer à avoir la même structure de consommation alors que les prix augmentent. Il insiste également : « Il n'existe pas UN pouvoir d'achat ». Il y a, pour chacun-e d'entre nous, là où nous sommes, en fonction de nos contraintes mais aussi de nos préférences, un certain modèle de consommation. Il n'y a pas un ménage qui ait la même structure de consommation qu'un autre.

« Ce qui se passe pour l'instant est, pour certain·es, un vrai choc de pouvoir d'achat. » (P. Defeyt)

D'autres épisodes d'inflation sont survenus dans le passé, notamment lors des deux premiers chocs pétroliers de 1973 et 1979. « Avec le choc de 1973, nous avons compris que l'approvisionnement énergétique revêtait un caractère stratégique et politique. C'est ce que nous avons perdu de vue avec ce grand marché, obsédé par les niveaux de prix »² nous confie Nicolas Goldberg dans *LE UN* de novembre consacré à l'énergie.

À la différence d'aujourd'hui, lors du premier choc pétrolier, les salaires connaissaient de réelles augmentations. Lors du second, la perte de pouvoir d'achat était globalement équivalente à celle que l'on connaît aujourd'hui, mais elle s'est inscrite sur une durée plus longue de deux à trois ans.

La hausse actuelle des prix de l'énergie n'explique pas à elle seule cette perte du pouvoir d'achat subie par une partie croissante de la population. Nos salaires, qui ne connaissent plus des augmentations aussi fortes que dans les années 70, et le prix des logements, qui ne cesse de grimper, participent également aux difficultés financières rencontrées par les Belges.

« Aujourd'hui nos envies augmentent plus vite que nos revenus » (P. Defeyt)

De même, notre modèle de consommation a fortement évolué... Nous voulons davantage de loisirs, de voyages, de culture et d'équipements en tout genre.

QUELLE PROTECTION POUR LA POPULATION ?

Il n'existe pas deux ménages qui encaissent le choc de la même manière. Chacun a des comportements de consommation et des vulnérabilités qui lui sont propres.

Pour Philippe Defeyt, une partie modeste de la population jouit d'une certaine protection grâce au tarif social (nous y reviendrons). Une (très mince) partie plus riche est privilégiée et voit même son pouvoir d'achat augmenter en pleine conjoncture. Entre les deux, on identifie la classe moyenne dite « inférieure », celle qui trinque le plus. Ce sont environ 2 millions de Belges (18% de la population³) qui gagnent juste « trop » pour obtenir les aides de la sécurité sociale. S'ils ne répondent pas aux critères requis et passent à côté du filet de sécurité, ils ne sont malgré tout, plus en mesure de payer leur facture énergétique, devenue trop importante. Ce sort n'est plus exclusivement réservé aux plus modestes. Toute une partie de la population, jusqu'ici épargnée, est maintenant affectée. Trop riche pour avoir recours aux aides sociales, trop pauvre pour pouvoir vivre décemment. De cette

¹ Le pays avait avoué en 2018 une inflation de 130.000% (il n'y a pas de faute de frappe), mais les spécialistes l'estimaient plutôt à dix fois ce chiffre ! En 2022, l'inflation devrait se situer autour de 2000%. <https://www.rfi.fr/fr/%C3%A9conomie/20220116-venezuela-hyperinflation-ralentit-mais-affecte-toujours-le-quotidien>

² LE UN, « Y aura-t-il de l'énergie cet hiver ? », Entretien avec Nicolas Goldberg, 2 novembre 2022.

³ Trends Le Vif, Qui est cette « classe moyenne inférieure » aux portes de la précarité ?, 16 septembre 2022.

manière, la crise énergétique qui nous frappe de plein fouet provoque un appauvrissement collectif. Désormais, employé-es et petit-es entrepreneur-euses aux revenus pourtant stables suffoquent et peuvent à tout moment basculer dans la pauvreté.

À la lecture des chiffres ci-dessous, la situation est alarmante. En Belgique, la précarité énergétique menace plus d'une personne sur cinq, dont 29,5% des Wallon-nes. Pour lutter contre cette aggravation de la précarité énergétique, le **tarif social** énergie constitue un outil clé. Ce dispositif se montre performant pour contrer la hausse historique des prix de l'énergie. 2 millions de personnes bénéficient de ce tarif qui permet une réduction de plus de deux tiers de la facture d'énergie (gaz et électricité)⁴. Et d'après les services sociaux, 200.000 personnes supplémentaires sont des bénéficiaires potentiels mais n'y ont pas recours, la plupart du temps parce qu'elles ignorent pouvoir bénéficier de ce statut. L'octroi du tarif social est réservé aux personnes appartenant à une catégorie de clients protégés.

Suite à la pandémie qui a engendré son lot de situations précaires, le Gouvernement wallon a défini une nouvelle catégorie : les **clients protégés conjoncturels**. Ces derniers peuvent aussi être fournis en énergie au tarif social pendant un an. Ce statut, dont l'octroi est prolongé jusqu'au 31 août 2023, permet d'interrompre la procédure de défaut de paiement et de placement de compteur à budget et de négocier un plan de paiement raisonnable avec le fournisseur d'énergie. Mais cela ne se fait pas automatiquement, une demande écrite doit être introduite au Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD) (ORES ou autre). Le CPAS ou un service social agréé peut également introduire cette demande auprès du GRD.

Depuis le 1er février 2021, le fédéral a élargi le tarif social aux **personnes Bénéficiaires de l'Intervention Majorée (BIM)**. Cette mesure temporaire prise dans le cadre de la crise COVID-19, a été prolongée à plusieurs reprises et sera valable jusqu'au 31 mars 2023 (sauf autre prolongation). Si le tarif social se révèle être un bon rempart et a tendance à s'étendre doucement, il serait encore plus efficace s'il était octroyé automatiquement à tout ménage en-dessous d'un certain plafond de revenus établi sur la base de son avertissement-extrait de rôle, comme c'est le cas au Portugal.

Et pour d'autres besoins ? Depuis janvier 2022, la région de Bruxelles-Capitale finance une intervention sociale pour l'eau, sur base du statut BIM⁵. Une aide sociale pour l'eau existe également en Wallonie bien qu'elle prenne une forme différente⁶. A partir de 2024, le tarif social s'étendra également à l'abonnement internet⁷. Pourrait-on s'imaginer qu'il inclue, dans le futur, d'autres besoins fondamentaux tels que l'alimentation ?

INSUFFISANCE DES RÉPONSES

Le MOC Luxembourg regrette que le gouvernement fédéral ait misé (une fois de plus) sur une gestion de crise à court terme, avec certes, des mesures d'aide importantes, mais trop rarement à la hauteur des enjeux. Une mesure comme le chèque énergie ne tient ni compte de la consommation ni des besoins énergétiques d'un ménage. Dans le cas où le logement est doté d'une très faible performance énergétique, le chèque est directement absorbé par la forte consommation.

Les attentes quant à la taxe sur les surprofits qui a fait largement débat ces derniers temps, étaient élevées. Les surprofits sont les bénéfices excédentaires qui ne sont pas liés à l'activité de l'entreprise mais à des événements extérieurs. Rappelons que TotalEnergies annonçait un bénéfice net de 14 milliards d'euros en 2021, le plus gros bénéfice jamais réalisé par une entreprise française⁸. Ces profits, dont rien ne justifie un tel montant, sont réalisés au détriment de l'environnement et d'une partie de la population, qui est confrontée au dilemme de se chauffer ou se soigner.

En effet, cette taxe est moins élevée qu'espérée. Lorsque la société fait face à un épisode économique et social complexe, la charge financière se doit d'être partagée ! Alors que d'un côté, certain-es ne parviennent plus à payer leur facture énergétique, de l'autre, le contexte économique profite aux compagnies pétrolières et gazières qui réalisent de plantureux bénéfices.

Pour le RWADE, la taxe des superprofits est une mesure qui aurait dû être instaurée immédiatement. Elle aurait permis de donner de l'air à de nombreux ménages, de financer des mesures ambitieuses, et de rétablir l'équilibre financier. « Les citoyens n'ont pas à payer ces profits, alors qu'ils en subissent les conséquences »⁹.

« Taxer les superprofits n'est pas la solution, il faut éviter les superprofits ! (P. Defeyt) »

« Cette situation va durer le temps de la transition économique et écologique. Les prix vont se détendre mais sans revenir à leur niveau antérieur. » (P. Defeyt) »

⁴ Le RTBF.be, Quelles sont les aides auxquelles vous avez accès pour soulager votre facture d'énergie ?, 13 octobre 2022.

⁵ <https://www.vivaqua.be/fr/intervention-sociale-pour-leau-nouvelle-aide-en-region-bruxelloise/>

⁶ <http://www.spge.be/fr/fonds-social-de-l-eau.html?IDC=2039>

⁷ BX1, Le tarif social pour une connexion à Internet passera à 19 euros en 2024, 08 novembre 2022.

⁸ Franceinfo, TotalEnergies annonce un bénéfice gigantesque de 14 milliards d'euros pour 2021. 10 février 2022

⁹ Les revendications du RWADE face à la hausse des prix

VERS QUOI ALLONS-NOUS ?

Ce que nous vivons n'est pas seulement une crise passagère. Il s'agit d'un moment de basculement, prédit depuis les années 70 (rapport Meadows) et lié au dépassement des limites planétaires et aux conflits géopolitiques qui en découlent. La crise actuelle n'est donc pas seulement la conséquence de la guerre en Ukraine.

En ce qui concerne le pétrole et le gaz, il existe deux faits bien connus des pétroliers mais beaucoup moins du grand public : « cela fait 40 ans que nous sommes passés par le maximum des découvertes annuelles de gaz (et 50 ans pour le pétrole),

« Cette situation va durer le temps de la transition économique et écologique. Les prix vont se détendre mais sans revenir à leur niveau antérieur. Là où il y a un problème c'est que nous avons refusé de taxer l'énergie. Nous avons payé notre énergie trop bon marché pendant des années. » (P. Defeyt)

découvertes qui déclinent depuis 1970, et sont désormais largement inférieures à la production (mais cela n'empêche pas les réserves prouvées de continuer à croître, pour des raisons de nomenclature ou... de bluff !). »

De plus, les technologies qui nous permettent d'aller chercher ces ressources demandent de plus en plus d'énergie. Selon Philippe Defeyt, nous ne sommes pas loin de ce qui arrive en France avec les pénuries. Certains individus et lieux (cinémas, théâtres, musées, entreprises, ...) seront probablement contraints cet hiver de s'inscrire dans une forme de rationnement « volontaire » afin de pouvoir supporter les factures énergétiques.

NOS REVENDICATIONS POUR UN MODÈLE PLUS AMBITIEUX

Tout le monde (ou presque) s'accorde désormais : il n'est plus tenable de continuer à émettre du CO2 et à épuiser les ressources comme c'est le cas depuis trop longtemps. En matière de logement, le fossé est abyssal entre les bâtiments modestes et ceux qui bénéficient d'une bonne isolation, d'une production photovoltaïque,...La facture générée par les premiers est plus élevée que pour les seconds. Or, cette facture contribue au financement des aides dont les seconds ont davantage bénéficié.

Une première piste consisterait en l'instauration d'une tranche vitale gratuite ou à très bas prix garantissant l'accès à une quantité suffisante d'énergie. Le RWADÉ va même un cran plus

loin en proposant l'instauration de plafonds de consommations dans le but de décourager les usages nocifs¹¹.

Sortir de la libéralisation

Il y a une quinzaine d'années, l'Europe libéralisait les marchés du gaz et de l'électricité avec pour objectif de garantir un marché performant avec un accès équitable et un niveau élevé de protection des consommateurs. Manifestement, nous ne pouvons qu'attester l'échec de cette idéologie tant elle va à contre-courant en termes de sécurité d'approvisionnement, d'accessibilité des prix et de réductions de CO2 pour atteindre les objectifs environnementaux fixés. La reprise en main du marché de l'énergie par le public constitue une partie de la solution bien qu'elle ait aussi ses limites. Pour le RWADÉ, l'alternative est toujours à inventer : peut-on imaginer un fournisseur public « citoyen » participatif, avec une approche sociale, une politique de prix juste et transparente et une redistribution des profits ?

Mettre en place une sobriété collective

Notre empreinte écologique nous a amené-e à dépasser largement la biocapacité de la terre. Qu'on le veuille ou non cela nous conduit vers une descente énergétique et matérielle. Serons en mesure d'organiser une sobriété collective qui soit égalitaire et qui ne repose pas que sur les épaules des plus fragiles¹²? « Cette crise est un révélateur de notre addiction aux énergies fossiles. Nous vivons des matins de gueules de bois, des lendemains d'ébriété énergétique. Mais ce n'est pas parce qu'on a la gueule de bois qu'on est obligé d'être dépendant toute sa vie. On peut se soigner, ça prendra du temps mais c'est possible.¹³ »

CONCLUSION

Cette crise énergétique est une crise supplémentaire qui vient nous rappeler à quel point la satisfaction de nos besoins fondamentaux est vulnérable. Avoir misé sur les énergies fossiles jusqu'à aujourd'hui (et continuer à le faire) peut-il se solder par un succès si l'on considère les contraintes climatiques sérieusement ? Continuer à exploiter des sites pétroliers et gaziers relève-t-il de la survie, de la folie ou des deux ? Jusqu'à quand la politique du petit pas sera-t-elle de mise ? Combien de temps le bouclier constitué par ces petites mesures résistera-t-il face au raz-de-marée social qui s'annonce ? Andrew Nikiforuk, auteur de *L'énergie des esclaves*, nous exhorte à un mouvement radical d'émancipation qui consisterait à apprendre à utiliser l'énergie et les ressources dans les limites de la planète et à une échelle véritablement humaine. Ne sommes-nous pas suffisamment sous pression pour oser penser un plan politique ambitieux garantissant à chacun-e une part vitale gratuite d'énergie, de nourriture, de logement tout en décourageant les usages nocifs et abusifs ? Un débat à l'ordre du jour du prochain Codeco Mesdames, Messieurs ?

¹⁰ <https://jancovici.com/recension-de-lectures/societes/rapport-du-club-de-rome-the-limits-of-growth-1972/>

¹¹ RWADÉ, Des pistes à discuter : différencier les prix selon l'usage ?

¹² Lhoest Guillaume, septembre-octobre 2022, Contrastes n°212, page 3-4

¹³ LE UN, « Y aura-t-il de l'énergie cet hiver ? », Entretien avec Nicolas Goldberg, 2 novembre 2022